

## Arrêté n° 2023-484

### Portant mise à jour de la liste d'aptitude du concours d'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe

#### Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,

Vu le Code général de la Fonction Publique,

Vu la loi n°84-594 du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la fonction publique territoriale,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n°2020-242 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 3 juillet 2020 portant suspension d'inscription sur liste d'aptitude des lauréats de concours liée à la période d'urgence sanitaire,

Vu l'arrêté n°2021-127 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 17 mars 2021 portant suspension d'inscription sur liste d'aptitude des lauréats de concours liée à la période d'urgence sanitaire,

Vu l'arrêté n°2023-437 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 23 août 2023 portant mise à jour de la liste d'aptitude du concours d'accès au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe,

Considérant qu'il convient de radier les lauréats dont les nominations ont été enregistrées depuis le 23 août 2023,

Considérant les demandes de renouvellement d'inscription sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe dans les délais impartis, pour une année supplémentaire, conformément à l'article L325-38 du Code général de la Fonction Publique et ce dans la limite du délai global d'inscription sur la liste d'aptitude,

Considérant les demandes de prolongation d'inscription au titre d'un motif mentionné à l'article L325-39 du Code général de la Fonction Publique,

#### Arrête :

##### **Article 1 :**

La liste d'aptitude d'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe est établie comme suit, par ordre alphabétique et par spécialité :

(cf. Annexe jointe qui comporte 2 pages numérotées 3 à 4)

**Article 2 :**

Les candidats qui n'ont pas été nommés stagiaires au terme de la deuxième année peuvent demander leur réinscription sur la liste pour une troisième année. Les candidats qui n'ont pas été nommés stagiaires au terme de la troisième année peuvent demander leur réinscription sur la liste pour une quatrième année. Il appartient à la personne déclarée apte de demander sa réinscription au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme. Ces demandes de réinscription doivent être formulées, par lettre recommandée, dans un délai d'un mois avant la fin de l'année d'inscription en cours sur la liste d'aptitude.

Le décompte de la période de quatre ans est suspendu, le cas échéant, durant l'accomplissement du service national ou en cas de congé parental, de maternité, d'adoption, de présence parentale, de longue durée ou d'accompagnement d'une personne en fin de vie (congé de solidarité familiale). Il est également suspendu pour les élus locaux jusqu'au terme de leur mandat et lorsqu'un lauréat est recruté en qualité d'agent contractuel pour pourvoir un emploi permanent sur le fondement de l'article L. 332-13 du Code général de la Fonction Publique alors qu'il est inscrit sur une liste d'aptitude d'accès à un cadre d'emplois dont les missions correspondent à l'emploi qu'il occupe. Le décompte de cette période de quatre ans est également suspendu pour la personne qui a conclu un engagement de service civique prévu à l'article L.120-1 du code du service national, à la demande de cette personne, jusqu'à la fin de cet engagement.

**Article 3 :**

Le Directeur général des services du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme : [www.cdg63.fr](http://www.cdg63.fr) ainsi que sur le site [www.cdg-aura.fr](http://www.cdg-aura.fr), et transmis pour publicité aux Présidents des Centres de Gestion parties prenantes à l'organisation.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11 OCT. 2023

Le Président,

  
Tony BERNARD  
Maire de Châteldon



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Publication par voie électronique le : 12 OCT. 2023

**ANNEXE FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS INSCRITS SUR LA LISTE D'ATTENTE**

Civilité	Nom	Nom patronymique	Prénom	Spécialité générale
Monsieur	ARI		Mutlu	Logistique et sécurité
Madame	BAROUIRON	DUBOURGNOUX	Marie	Restauration
Monsieur	BERNARD		Christophe	Mécanique, électromécanique
Monsieur	BIHEL		David	Logistique et sécurité
Monsieur	BONNETAUD		ROMAIN	Environnement, hygiène
Monsieur	BOULLET		Alexis	Mécanique, électromécanique
Monsieur	BOUVIER		Quentin	Restauration
Monsieur	DAAS		Mustapha	Logistique et sécurité
Monsieur	DAUBARD		Bruno	Restauration
Monsieur	DEGIRONDE		Hugo	Logistique et sécurité
Monsieur	DELORGE		Erwan	Mécanique, électromécanique
Madame	DEMIGNE		Jennifer	Logistique et sécurité
Monsieur	DJELTI		Nesredine	Logistique et sécurité
Monsieur	DOUDIN		Jean- Sébastien	Restauration
Monsieur	DUFAL		Yoan Lucien	Restauration
Monsieur	ECCHER		Jeremy	Mécanique, électromécanique
Monsieur	ENJOLRAS	ENJOLRAS	Valentin	Environnement, Hygiène
Monsieur	EYMERÉ		Thibaut	Environnement, hygiène
Monsieur	GONON		Loïc	Restauration
Monsieur	HERLIN		David Gilbert Michel	Restauration
Monsieur	HERNANDEZ		Frédéric	Environnement, hygiène

Monsieur	LAKHLIFI		Youssef	Environnement, hygiène
Monsieur	LECOURBE		Sandy	Mécanique, électromécanique
Monsieur	LEROUX		Antoine	Environnement, hygiène
Monsieur	MARTIGNAT		Richard	Environnement, hygiène
Monsieur	MASSON		Mickael	Restauration
Madame	ORINIER	LACHEVRE	Emmanuelle	Espaces naturels, espaces verts
Monsieur	ORTEGA		Jonathan	Environnement, hygiène
Monsieur	PALLUT		Lionel	Mécanique, électromécanique
Madame	PENA	CIOLI	Marie	Environnement, hygiène
Monsieur	POUCHOL		Emeric	Restauration
Madame	PREYNAT		Véronique	Environnement, hygiène
Monsieur	RAHMOUNI		Farid	Logistique et sécurité
Monsieur	RUBY-MONTEIL		Sébastien	Mécanique, électromécanique
Madame	SAFFAR	LACHEZE	Stephanie	Environnement, hygiène
Madame	SAINTRAPT		Céline	Environnement, Hygiène
Monsieur	TACHON-NUNEZ		Pierre	Espaces naturels, espaces verts
Monsieur	TORRES		Frédéric	Mécanique, électromécanique
Monsieur	VALLE		Vincent	Logistique et sécurité
Monsieur	VIDEBIEN		Romain	Logistique et sécurité
Madame	VIEIRA	FERNANDES	Marjorie	Restauration
Monsieur	VIGNAUD		Dominique	Mécanique, électromécanique
Madame	VIVIER	MAYNOU	Sophie	Environnement, hygiène